



CONSEIL COMMUNAL DE BURSINS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 12 décembre 2023 – 19H

Président : Devalte Claude

Secrétaire : Wainwright Alexandra

Le Président ouvre la séance à 19h01 et donne lecture de l'ordre du jour.

1. Appel

Conseillers/ères convoqués	35
présents	24
excusés	10
absents non excusés	1

Le Quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement siéger.

1. Appel
2. Approbation du PV de la séance du 7 novembre 2023
3. Préavis municipal n° 08/2028 budget 2024
4. Communication des délégués aux associations intercommunales
5. Communication de la Municipalité
6. Communication du Bureau
7. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, tel que présenté.

2. PV de la séance 7 novembre 2023

Personne n'en demande la lecture.

La Municipalité demande la correction suivante en page 3, 4ème chapitre :

M. le Syndic Philippe Parmelin explique qu'il n'y aura pas de participation car ce sont des travaux d'entretien et les conduites appartiennent à la commune de Bursins.

Le PV a été modifié en conséquence.

Le PV de la séance du 7 novembre 2023 est accepté à l'unanimité.



3. Préavis municipal n° 08/2023 Budget 2024

La parole est donnée à Mme Véronique Gunther, rapporteur de la commission des finances, qui lit les conclusions du rapport. La commission propose au conseil d'accepter le budget communal tel que présenté avec un excédent de charges de CHF 158'421.-

Le président donne lecture de la conclusion du préavis municipal.

Il ouvre la discussion.

M. Nicolas Gunther remarque, par rapport au poste 460 *Réseaux d'égouts et d'épuration*, que ces comptes sont censés être à l'équilibre mais qu'il y a un petit écart de CHF 65.

M. le Syndic informe qu'il s'agit d'une faute de frappe et que ce montant sera rectifié.

Mme Laurence Pinel précise que les comptes seront équilibrés.

La parole n'est plus demandée. Le Président passe au vote.

Pas d'abstention, pas d'avis contraire.

Le préavis n° 08/2023 est accepté à l'unanimité.

4. Rapports des délégués

Pour ENJEU

En l'absence de Mme Anne Guisolan, Mme Marinella Page lit le rapport du Conseil intercommunal d'ENJEU qui a eu lieu le 29 novembre 2023 à Rolle (en pj).

Le préavis n° 13/2023 concernant le budget 2024 a été accepté à l'unanimité.

Le préavis n° 14/2023 concernant une demande de crédit pour l'aménagement d'une salle de conférence au collège du Martinet pour un montant de CHF 15'000 a été accepté à l'unanimité.

Le CoDir a informé le Conseil intercommunal que le concierge du collège du Martinet avait quitté ses fonctions durant l'été 2023 et que l'appartement de fonction, situé au-dessus de la piscine et des salles de gym, avait été libéré. Cet appartement qui n'avait pas été rénové depuis les années 1970 était géré par la commune de Rolle. Cette dernière a demandé à ENJEU de prendre en main la gestion de cet appartement car tout le site du Martinet est géré par ENJEU. Afin d'avoir un remplaçant le plus rapidement possible, les travaux seront faits sur les compétences du CoDir de pouvoir effectuer des dépenses en cas d'imprévu ou d'urgence et un préavis sera présenté après coup au Conseil intercommunal.

Pour l'ORPC

Mme Dorothee Prod'hom lit son rapport (en pj).

Le Conseil intercommunal s'est réuni le 29 mars et le 27 septembre 2023.

Lors de la séance du 29 mars, le nouveau Cdt de l'ORPC, M. Joël Tobler a été présenté.



Les comptes 2022 ont été approuvés.

Une commission pour l'étude du règlement du Conseil intercommunal a été nommée.

Lors de la séance du 27 septembre, le Président du CoDir a présenté les grandes lignes du projet TETRIS (réorganisation de la Protection civile vaudoise). La nouvelle organisation est prévue pour 2030.

Le budget 2024 a été accepté.

Le projet de règlement du Conseil intercommunal de l'ORPC a été accepté.

Un crédit de CHF 900'000 a été accordé au CoDir pour des travaux de mise en sécurité et conformité d'une partie du bâtiment du CEP de Prangins.

5. Communications de la municipalité

1. Mme la Municipale Laurence Pinel informe que le groupement forestier de la Serine va installer en 2024 un self-service de bois local pour permettre à la population d'acheter du bois en tout temps. Il s'agira d'un conteneur maritime qui sera installé en face de la voirie, vers les terrains de pétanque. Tout le bois provient des communes environnantes et est scié à la scierie de Marchissy. Paiement uniquement par voie électronique. Une inauguration de ce self-service est prévue à l'occasion de la journée internationale de la forêt, le 21 mars 2024.
2. Mme la Municipale Marinella Page communique une information concernant la carte journalière dégriffée commune. Il s'agit d'un nouveau concept proposé par les CFF (un peu plus cher). Cette carte journalière sera cependant toujours en vente à l'office de tourisme de Rolle et au greffe pour les habitants de Bursins uniquement, afin de permettre à ceux qui n'ont pas l'application des CFF d'acheter ces cartes dégriffées.

Mme Page informe qu'une présentation a été préparée lors du dernier Conseil intercommunal d'ENJEU pour donner de manière régulière des informations sur ce qu'est l'association ENJEU, qui représente un budget important pour les 11 communes. Pour la commune de Bursins, le budget est de l'ordre de CHF 800'000.

En 2016, 2 associations ont été réunies pour former ENJEU. L'une qui couvrait l'association scolaire et l'autre l'accueil de jour. Ces associations répondent à un devoir donné par le canton de répondre aux besoins de la scolarité obligatoire (LEO) et de l'accueil de jour (LAJ).

C'est la responsabilité d'ENJEU de trouver des terrains et des moyens de répondre aux besoins démographiques qui évoluent mais c'est un challenge de trouver des terrains.

Il y a actuellement 1800 élèves.

Les 11 communes sont représentées au CoDir : 1 représentant par commune.

Instances consultatives : le Conseil d'Établissement. 5 représentants par quart.

Réseau d'accueil de jour : ENJEU représente le réseau AJERE.



3 structures vont entrer dans cadre d'ENJEU au 1^{er} janvier 2026. Les communes prennent ces 3 structures entièrement en charge financièrement.

Évolution du nombre de places offertes. Le Codir travail sur une stratégie de développement du nombre de places, même du provisoire.

Secteur préscolaire : 390'000 heures prises en charge sur l'année.

Secteur parascolaire : 360'000 heures prises en charge sur l'année.

Notre région grandit de manière très forte.

Accueil familial (mamans de jour) : beaucoup de peine à recruter. C'est un secteur en perte de vitesse. L'année prochaine il y aura une campagne pour revaloriser ce secteur.

Secteur scolaire : plus de 1'000 élèves sont transportés tous les jours.

Secteur du bâtiment : divers projets de construction en cours.

Secteur administratif : 220 employés pour un équivalent temps plein de 116 postes

Transport : des milliers de courses par année. Abonnements distribués pour les 3 secteurs. Les enfants peuvent prendre les transports publics et naviguer dans les 11 communes.

Comptabilité : facturation mensuelle. Très grosse augmentation de la charge de travail car il y a toujours plus de places ouvertes mais il reste encore des listes d'attente.

3. M. le Municipal Francis Mondoux informe que la gendarmerie vaudoise a posé un contrôle radar dans la Grand-Rue le 10 octobre dernier. 769 véhicules ont été contrôlés – 1 véhicule a été dénoncé, ce qui représente 0,13% pour la commune de Bursins contre 2.94% pour le canton.
4. M. le Syndic précise qu'en termes de location pour les propriétaires des bâtiments et locaux des écoles, la commune paye une indemnité pour les charges. C'est un investissement mais il n'y a pas de bénéfices.

Il exprime sa reconnaissance à ses collègues de la municipalité pour leur travail et leur disponibilité.

Il remercie tout particulièrement la secrétaire Mme Agnès Chiovini ainsi que la boursière Mme Salima Osmani pour le travail accompli, leurs compétences, leur rapidité et leur disponibilité.

Il étend également ses remerciements aux employés de la commune, MM Yvan Guillemin et Jean-François Martin et à l'ensemble du Conseil communal.

M. le Syndic informe que cette année les retraités ont pu partir en course à la découverte de la fabrique de chocolat Camille Bloch et faire un tour en train dans la ville de Neuchâtel.

Concernant l'Auberge Communale M. le Syndic informe que le dossier est en cours et espère avoir un repreneur au 1^{er} trimestre 2024.

Pour le repas qui suivra le conseil, M. le Syndic informe que c'est l'association PROJET, basée à Nyon, qui œuvrera. Il s'agit d'une association pour les personnes en voie de réinsertion.



6. Communications du Bureau

Le Président étend ses remerciements à :

- à la municipalité, la greffière, la boursière et les employés communaux pour le travail effectué tout au long de cette année.
- au bureau du Conseil qui l'a soutenu et supporté.
- aux membres des commissions pour l'ensemble du travail effectué.
- aux membres du Conseil, pour leur implication et leur travail durant cette année.

Concernant les présences aux séances de commissions ainsi que pour les délégués, le Président demande aux responsables des différentes commissions de transmettre toutes les fiches de présence à la secrétaire pour qu'elle puisse les enregistrer. Il demande également aux délégués de bien vouloir transmettre les dates de présence pour lesquelles ils ne touchent pas directement de défraiements par l'organisme concerné. Il rappelle qu'une seule personne perçoit les jetons de présence pour la représentation des délégués.

Concernant le site internet de la commune, dans le cadre de la présentation des conseillères et conseillers communaux, il manque encore quelques photos pour finaliser la mise à jour.

Il prie les personnes concernées de bien vouloir faire le nécessaire et d'envoyer leur photo à greffe@bursins.ch. Il précise néanmoins que ce n'est pas une obligation.

Le Président remercie la municipalité d'avoir œuvré à la restauration du site internet qui est mis à jour régulièrement et offre une multitude d'informations, tout comme l'application qu'il invite à télécharger.

7. Divers et propositions individuelles

La discussion est ouverte.

M. Nicolas Gunther demande si, avec l'introduction du MCH2 au niveau comptable pour 2025, il serait possible d'avoir une formation pour certaines commissions, par exemple la commission de gestion. D'autres commissions seraient intéressées. Serait-il possible de l'organiser sur 2024 ?

M. le Syndic informe que l'UCV organisera des cours en 2024 et il sera possible de s'inscrire. Les dates seront communiquées.

M. Joël Martin rappelle, concernant le patrimoine bâti de la commune, qu'il y a toujours la question de la Maison-forte. Il souhaite savoir s'il y a des projets pour 2024.

Par rapport à la culture, il rappelle qu'un montant a été alloué dans le budget pour une application avec des QR codes qui allaient être posés dans le village sur certains bâtiments historiques et certains sites. Il souhaite savoir si plus d'informations pourraient être communiquées à ce sujet.

Mme Marinella Page répond qu'il s'agit de la société Genius Loci qui a mis au point un système de QR codes avec de jolies médailles qui peuvent être apposées sur des bâtiments. L'idée est d'avoir une forme participative et d'organiser, avec les personnes de la commune qui seraient intéressées et qui auraient dans leur rue un bâtiment particulier sur lequel elles souhaiteraient faire apposer cette médaille avec un QR code, quel contenu serait mis. Il s'agirait d'une



amélioration de l'information touristique. Comme ce projet a été approuvé, il pourra être mis en route pour concrétisation dans le courant de l'année 2024.

Il est précisé qu'une commission existe mais qu'elle est en dormance.

M. Joël Martin demande s'il y a un agenda ou un calendrier mis à jour pour la PACOM.

Mme la Municipale Laurence Pinel informe que le projet a été envoyé au canton pour un examen préalable. Une réponse est attendue, probablement pour début février.

Suite aux commentaires, remarques et demandes de changements éventuels, la municipalité communiquera avec la commission ad hoc.

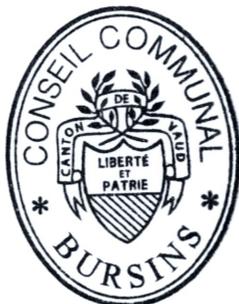
La parole n'est plus demandée.

Le Président clôt la séance du Conseil communal à 19h57.

Bursins, le 23 décembre 2023



Le Président



La Secrétaire